

# ÉLECTIONS

## Délégués du Personnel

### Siège



**Des élus combatifs**  
**Des élus proches de vous**  
**Des soutiens au quotidien**

Le contraire du  
"Seul, je subis",  
C'est  
"Tous ensemble, nous  
sommes plus forts !"

#### Vos candidats CGT 2<sup>ème</sup> collège



*Agnès  
KLEIN*

*Annette  
HUBERT*

*Jean-Paul  
GIBERT*



*Olivier  
MARTINEZ*

*Et également : Brigitte ROCHER Michel VILISSECK Valérie LEFEBVRE HAUSSMANN Michel BUFONNE  
Sylvie LETESSIER Patrick CHERAUD Christian CROS Reidan SAID MOUSLI Laurence HURTADO  
Sylvie PICARD Michelle MARTIN Claudine REISSER Isabelle GROCHOWSKI*

Dans la période difficile que traverse notre entreprise, nous nous présentons pour être vos représentants. Nous serons vos délégués du personnel d'action et de conviction, appuyés sur la solide expérience de notre vie professionnelle et de nos mandats syndicaux.

- ✓ Pour contribuer à l'amélioration de vos conditions de travail, à la reconnaissance de votre investissement par l'entreprise,
- ✓ Pour défendre vos droits individuels et/ou collectifs,
- ✓ Pour promouvoir votre cadre de vie dans son environnement,
- ✓ Pour veiller à la qualité et à la sécurité de votre cadre professionnel,
- ✓ Pour valoriser vos compétences par la formation au sein de l'entreprise.

Nous voulons agir avec vous pour des objectifs concrets et précis.

Nous sommes attachés à défendre vos droits individuels et collectifs ainsi que la politique familiale dans toutes ses dimensions.

**Nous sommes à votre écoute, pour vous faire entendre.**  
**A 100 %, nous restons disponibles comme nous l'avons été**  
**depuis le début de notre engagement syndical.**

## **Des élus combattifs, proches des salariés qui travaillent au siège, proche de la réalité, en phase avec le quotidien**

Ces dernières années ont été marquées par l'arrivée d'un nouveau Directoire. Ce dernier impose son cortège de réorganisation.

Son objectif est simple : vous faire travailler plus, vous imposer la polyvalence, en ne s'engageant pas quant au maintien des emplois, en ne voulant pas remplacer les départs en retraite de façon systématique.

Le but avoué est d'atteindre un résultat net de 200 millions d'euros en 2018 pour les 200 ans des Caisses d'Épargne. Celui-ci s'apprécie hors les 50 millions d'euros dividendes que BPCE nous doit et dont la Direction ne vous parle jamais.

### **Mais à quel prix ?**

Les Elus CGT ne cessent de veiller à vos conditions de vie, de travail et continueront de le faire au plus proche de vous.

Ils se battent aussi pour la pérennité des activités au sein des fonctions support.

### **DES PAROLES, DES ACTES :**

Dès qu'un salarié, cadre ou non cadre, nous sollicite pour porter sa réclamation, nous le faisons toujours en respectant ses souhaits.

Si cette réclamation n'est pas satisfaite, nous essayons de la ré argumenter autant de fois que nécessaire.

Lorsque que cela a été utile, les Elus ont diligenté des enquêtes conjointes avec l'employeur, afin d'essayer d'identifier et régler les difficultés qu'elles qu'en soient leurs natures.

La CGT a su s'imposer, travailler avec l'Agence Régionale pour l'amélioration des conditions de travail afin de trouver des solutions pour le département crédit. Ce travail en commun avec la Direction a permis de trouver une issue sans mettre en cause l'emploi dans ces services.

### **AINSI, LA CGT REVENDIQUE PRINCIPALEMENT**

- ⇒ Une augmentation de 250 € au titre de la perte du pouvoir d'achat,
- ⇒ Un 14<sup>ème</sup> mois garantissant une rémunération non aléatoire,
- ⇒ Une augmentation mensuelle de 2,5 % pour tous les salariés n'ayant pas eu d'augmentations individuelles depuis 5 ans,
- ⇒ La mise en place d'une prime de technicité mensuelle de 90 euros tous les trois ans intégrée au salaire,
- ⇒ La mise en place d'une indemnité de résidence de 120 € pour compenser le coût exorbitant des loyers franciliens, la cherté de l'immobilier,
- ⇒ La prise en charge de 100% du montant des titres de transport,
- ⇒ La simplification du dispositif local sur le rapprochement domicile travail. (Pas de critères liés à l'ancienneté et respect des 60 mn de trajet domicile travail).

**N'oublions pas que les avantages et le maintien de certains acquis ont été obtenus par la lutte des salariés. Sans vous, nous ne représentons rien.**

# **VOTEZ POUR VOUS. VOTEZ CGT !**